EDITORIAL:

Dans notre numéro précédent nous avons attiré l'attention de nos lecteurs sur "L'Année européenne des langues", organisée par l'Union Européenne et le Conseil de l'Europe. Un des moments forts de ce projet fut le 26 septembre 2001 qui avait été proclamé "Journée européenne des langues". Il est donc déjà possible, aujourd'hui, de mesurer le succès de cette initiative par le nombre de manifestations qui se sont déroulées jusqu'ici, dans tous les pays européens.

En effet, des centaines de projets ont été réalisés dans les différents pays, subventionnés par les ministères, les communes ainsi que par des institutions publiques et privées locales. A cela s'ajoute 185 projets régionaux et nationaux selectionnés et subventionnés par l'Union Européenne à raison de 6 millions d'Euros. Si l'on passe en revue les 185 projets en question¹ on constatera, comme on pouvait le prévoir, que l'enseignement et l'apprentissage des langues étrangères, à tous les niveaux et tous les âges, sont les thèmes qui reviennent le plus fréquemment. De nombreux projets mettent l'accent sur les aspects culturels liés aux langues: littérature, cinéma, théâtre, musique, folklore etc., et toute la gamme de sujets d'intérêt général, ou plus ou moins spécifiques, est représentée : bilinguisme, multilinguisme, langues régionales, langues minoritaires, langues des signes, intégration des immigrés, philosophie, sociologie, relations entre les peuples et, bien entendu, le multimédia, y compris internet. Ce qui peut étonner, c'est que dans cette profusion de projets, on ne trouve que six ou sept projets orientés spécifiquement vers les langues des professions, les langues de spécialités :

Belgique : « Le tour des onze langues », concours de traduction organisé par l'Ecole d'Interprêtes Internationaux pour des étudiants du secondaire.

Allemagne : Rencontre organisée par Freie Universität Berlin entre des représentants d'universités européennes et des représentants du monde du travail afin de promouvoir l'université plurilingue.

France: Rencontre organisée par les Centres d'Etudes des Langues de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris entre étudiants, enseignants et représentants du monde des affaires, pour promouvoir une meilleure compréhension des aptitudes pour les langues et des compétences requises pour le travail.

Italie: Activités organisées 1) par la province de Trente (Provincia Autonoma di Trento) pour sensibiliser les travailleurs à l'importance des capacités linguistiques et 2) par la Confédération Italienne des Agriculteurs d'Ombrie (Confederazione Italiana Agricoltori dell'Umbria) pour convaincre les membres des associations de l'importance de pouvoir communiquer en français, neerlandais et anglais avec leurs partenaires commerciaux.

¹ Voir la page web: http://www.eurolang2001.org/eyl/common/content/R1+R2ListmultiRev.pdf

Finlande: Seminaire (en novembre) à Tampere, et différentes activités pour sensibiliser le grand public, les organisations professionnelles et les professeurs à l'importance des langues dans le monde du travail et promouvoir l'enseignement des langues orienté vers les professions.

Danemark: Journée portes ouvertes organisée, avec notre participation, par 14 organisations professionnelles et institutions reliées au monde du travail: Une exposition pour le monde du travail (la première du genre au Danemark), avec 35 exposants et une vingtaine de présentations, devait encourager les entreprises à élaborer une politique des langues pour leurs personnels. Le projet visait les personnes travaillant dans les secteurs où une bonne maîtrise des langues étrangères s'impose.

A en juger par l'intérêt suscité par le projet danois (env. 2000 visiteurs en une journée) il semble qu'il aurait été souhaitable qu'un plus grand nombre de projets européens profitent de l'Année Européenne pour mettre le problème « langues et professions » à l'ordre du jour. Espérons que ces quelques exemples serviront d'inspiration, dans les années à venir, aux pays qui ont raté une bonne occasion de rendre les LSP plus visibles.

Le Comité Rédacteur

DÉLAIS

Toute contribution destinée à être publiée dans notre nouvelle revue "LSP and Professionel Communication" doit nous parvenir dans les délais suivants:

Avril (Vol.2., No.1, April 2002): le 1^{er} décembre 2001 Octobre (Vol.1, No. 2, October 2002): le 1^{er} mai 2002

Pour plus de détails, veuillez consulter le site de DSFF: http://www.dsff-lsp.dk (rubrique: International LSP Journal)